

ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE (AFP) DES ANCIENNES VIGNES

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 mars 2018 à 18h30
à la salle polyvalente de BOLOZON

Réunie sous la présidence de Daniel BLANC, Président de l'AFP.

Présents : Guy BARDET, Daniel BLANC, André BUNE, Janine COUGET, Françoise FORAY-LECOMTE, Louis FORAY, Robert FORAY, Gilles GOURMAND, Daniel GUILLEMIN, Annie COLOMB, René MUSY, Laurence PEROTTO-GLAS, Franck PONTIUS, Paul PUPUNAT, Agnès RAY, Hélène YWAN (CURTET).

Vanessa FRANCON, Conseillère espaces extensifs à la Chambre de l'Agriculture et en charge du suivi de l'AFP des Anciennes Vignes, recueille les pouvoirs des propriétaires excusés.

Daniel BLANC constate que le quorum est atteint avec 76 voix sur 136 (dont les personnes représentées).

- ❖ Guy BARDET maire de la commune ouvre la séance en remerciant les propriétaires de leur présence.
- ❖ Daniel BLANC donne l'ordre du jour :

- Bilan Moral
- Rapport d'activité
- Approbation du compte de résultats 2016 et 2017
- Présentation du Budget Primitif 2018
- Renouvellement des membres du Bureau
- Questions diverses

➤ **Bilan moral et rapport d'activité**

- ❖ Daniel Blanc explique que le conseil municipal a rencontré Mathieu MARCON (excusé ce soir) afin d'avoir un bilan de son activité :

Le GAEC « des deux rives » :

- Investit chaque année environ 2 000 € dans le broyage des ronces,
- Met 20 vaches sur les terrains de l'AFP en début de saison mais doit réduire à 10 vaches en fin de saison car il n'y a plus suffisamment à manger pour l'ensemble du troupeau,

- Le fumier n'a pas été épandu cette fin d'hiver suite aux pluies fortes et fréquentes.
- Il est regrettable pour le GAEC de ne pouvoir mettre des vaches sur les terrains de la gare car cela serait trop dangereux avec le passage du TGV,
- Une culture de Luzerne sera faite cette année à La Praz,
- Il manquerait environ 450 bottes de foin pour terminer les saisons hivernales.

- ❖ Mathieu MARCON est à jour dans le paiement des fermages auprès de l'AFP au 1^{er} janvier 2017. Pour l'année 2017 une demande lui sera faite comme les années précédentes.

- ❖ Les baux de 2015 et 2016 (2 X 430 €) ont permis de payer la moitié des travaux de défrichage réalisé en 2017 dans les anciennes vignes et à l'Amont/la Serra. La commune a payé l'autre moitié. La municipalité s'engage à réaliser de nouveau ces travaux en 2019 pour s'assurer que les ronces ne repoussent pas.

❖ La parole est donnée à l'assemblée :

- Les membres présents à l'AG reconnaissent les difficultés actuelles de l'agriculture et sont satisfaits d'avoir le GAEC des 2 rives sur la commune de BOLOZON. Il a été également observé de gros efforts faits par le GAEC, l'AFP et la commune pour repousser la forêt qui s'approchait à grande vitesse des maisons. Mais :

- Un entretien plus suivi serait souhaitable après les défrichages réalisés. La division en parcs avec rotation obligerait les vaches à tout pâturer afin d'éviter la reprise des broussailles.

- Il est également regrettable que le fourreau, installé aux frais de la commune et qui permettrait d'acheminer l'eau jusqu'à la pâture, ne soit pas utilisé.

- Sans vouloir se prétendre agriculteur, il est proposé pour pallier le problème du manque de bottes de foin faites à Bolozon de réaliser, si cela est possible, une coupe en bas de « La grave » et à « la Praz ». D'autre part, pourquoi ne pas faire du regain ? Un matériel plus adapté (type montagne...) permettrait de faucher le foin sur des parcelles non accessibles avec des gros engins.

➤ Approbation du compte d'exploitation

Le compte d'exploitations 2016 et 2017 de l'AFP des Anciennes Vignes présenté a été adopté à l'unanimité.

DEPENSES en € TTC		RECETTES en € TTC	
Assurance 2016 + 2017	134,43 (66.15 +68.28)	Solde	1207.11
Cotisation à la SEMA 2015 + 2016	120 (80+40)	Fermage 2015	431.02
Frais PTT	82	Fermage 2016	430
Travaux broyage entreprise Trontin	1 464		
Total	1 800.43	Total	2 068.13
Solde = 267.70 €			

➤ Présentation du Budget Primitif 2018

Le budget primitif 2018 de l'AFP des Anciennes Vignes présenté a été adopté à l'unanimité.

DEPENSES en € TTC		RECETTES en € TTC	
Assurance 2018	70	Solde	267
Cotisation à la SEMA 2017	40	Fermage 2017	430
Frais PTT	80		
Total	190	Total	697
Solde environ 500 €			

- ❖ Rien ne peut être envisagé avec 500 €. Vanessa FRANCON va se renseigner pour savoir si nous pourrions prétendre à des subventions bien que nous soyons en Association libre. Il est rappelé que nous n'avions pas souhaité passer en association autorisée (qui permettraient d'obtenir des subventions plus aisément) car ce statut est beaucoup plus contraignant.
- ❖ Pour limiter les frais de timbre + enveloppe, il convient de recueillir les mails des membres de l'association afin d'envoyer les convocations et les comptes-rendus par courriel.
- ❖ L'AFP essaiera à nouveau de vendre les trois passages piétons/vélos achetés mais jamais utilisés.

➤ **Renouvellement des membres du Bureau (2 membres à renouveler)**

L'assemblée générale doit renouveler les membres du syndicat (titulaires et suppléants) par moitié.

Daniel BLANC et André BUNE donnent leur démission de membre du syndic/bureau.

Sont encore membres du bureau : Guy BARDET, Agnès RAY et Daniel GUILLEMIN.
Franck PONTUS est le représentant du conseil municipal.

Daniel BLANC demande à l'assemblée si des personnes souhaitent se présenter à l'élection.
Les candidats sont : Françoise FORAY-LECOMTE, Gilles GOURMAND et René MUSY qui sont élus à l'unanimité.

Le syndic doit ensuite nommer les fonctions de chaque membre.

Il est nommé :

- ❖ Agnès RAY : Présidente
- ❖ Françoise FORAY-LECOMTE : Vice-Présidente
- ❖ Gilles GOURMAND: Trésorier
- ❖ René MUSY : Secrétaire
- ❖ Guy BARDET : Suppléant
- ❖ Daniel GUILLEMIN : Suppléant

➤ **Questions diverses :**

- Daniel BLANC, après s'être renseigné, explique que notre association n'est pas dans l'obligation de faire une Assemblée Générale annuelle mais peut-être bisannuelle si aucun sujet ne demande à être débattu.
- Le maire conclut la séance.
- L'assemblée est invitée à boire le verre de l'amitié.

La Présidente

Agnès RAY

La Vice-Présidente

Françoise FORAY-LECOMTE

